



# MIEUX VIVRE A SALINDRES PUBLIE LE MOT DE CECILE

En ma qualité de Vice Présidente de MIEUX VIVRE A SALINDRES et de Conseillère municipale, je tiens à vous souhaiter santé, bonheur et harmonie pour cette année 2012.

Je n'ai pas souhaité écrire le traditionnel « *mot de Cécile* » dans la revue municipale car je n'accepte plus que Monsieur Daniel Verdelhan se donne systématiquement un droit de réponse à mon article, pour avoir le dernier « *mot de Daniel* ».

**Cécile ALLARD - CROUZET**

## **INFORMATIONS SUR LA VIE MUNICIPALE**

L'Association Mieux Vivre à Salindres a pour buts de :

- Protéger notre cadre de vie et notre environnement
- Améliorer notre qualité de vie
- Assurer une gestion transparente, saine et responsable des finances de la Commune

### **PROTECTION DE NOTRE CADRE DE VIE ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT**

En raison de la présence du site chimique, l'ETAT a prévu la mise en place d'un **Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**.

Le PPRT a pour objet de maîtriser l'urbanisation en déterminant les zones dangereuses où les constructions seront interdites.

Daniel Verdelhan prétend quant à lui que le futur périmètre du PPRT « *ne nous protégera en rien* ».

**Pourtant, ce futur PPRT est un enjeu essentiel pour notre Commune et MIEUX VIVRE A SALINDRES pense que la sécurité de la population doit passer avant des questions d'urbanisme ou de finances.**

MIEUX VIVRE A SALINDRES a été intégrée par le Préfet du GARD à la Commission Locale d'Information et de Concertation (CLIC), qui est chargée d'écrire le PPRT. MVAS participera activement au CLIC afin que la sécurité des salindrois soit la meilleure possible.

La défense de notre environnement est également une de nos priorités. Récemment, Daniel Verdelhan s'est découvert une fibre écologique en faisant voter une motion contre le gaz de schiste...

Ce même Daniel Verdelhan a pourtant décidé seul d'accueillir une usine destinée à traiter **50 000 tonnes** d'ordures ménagères des **110.000** habitants répartis sur 53 communes pendant une durée minimale de **22 ans...**

Si Daniel Verdelhan s'était autant investi pour une maison de retraite (qu'il promet depuis 1995) que pour l'usine de SITA SUD, nous en aurions sans aucun doute une pour nos anciens, comme à ROUSSON et SAINT PRIVAT DES VIEUX.

## **PARTICIPATION A LA VIE DE LA COMMUNE**

Au cours de l'année 2011, MIEUX VIVRE A SALINDRES a proposé de nombreuses conférences, sur la santé (comment gérer son stress, les bases de l'alimentation...), sur l'hyperactivité chez les enfants et sur la gestion de patrimoine.

Ces conférences ayant suscité beaucoup d'intérêt, nous continuerons sur cette voie.

En ce début d'année, MIEUX VIVRE A SALINDRES se réjouit que l'idée de camionnette publicitaire destinée aux associations, proposée par Cécile ALLARD - CROUZET lors d'un conseil municipal il y a plusieurs mois, ait été enfin écoutée et concrétisée.

## **GESTION DES FINANCES DE LA COMMUNE ET RESPECT DE LA LOI**

A plusieurs reprises, Daniel Verdelhan a mis en cause MIEUX VIVRE A SALINDRES pour ses démêlés avec la justice pénale.

**Mieux Vivre à Salindres n'est en rien concernée par la condamnation de Daniel Verdelhan à 6 mois de prison avec sursis par le Tribunal Correctionnel d'ALES.**

En revanche, MIEUX VIVRE A SALINDRES a constaté que les frais d'avocat des 5 conseillers municipaux avaient été pris en charge avec l'accord de Daniel Verdelhan par la Commune **(et donc par les contribuables)** en violation de la loi pénale.

Informé de ces agissements, le Procureur de la République a considéré que les infractions de prise illégale d'intérêts et de détournement de fonds publics étaient avérées.

Les élus ont dû rembourser la commune qui pourra utiliser cet argent dans l'intérêt général.

Bien que n'ayant pas respecté la loi pénale, Daniel Verdelhan n'a pourtant pas hésité à nous traiter « d'infâmes » ...

**MIEUX VIVRE A SALINDRES sera toujours vigilante quant à l'utilisation de l'argent de la commune dans l'intérêt général et non dans l'intérêt privé.**

**BONNE ANNEE A TOUS**